



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En 2018, les ménages paieront Fr. 5.- de plus par mois pour leur électricité

À partir de janvier 2018, les prix de l'électricité d'Energie Service Biel/Bienne (ESB) vont légèrement augmenter en raison de la hausse des redevances fédérales et des prix de l'énergie. L'augmentation s'élèvera en moyenne à 7% ou Fr. 5.- par mois pour un ménage moyen. Cependant, ESB continuera de fournir uniquement de l'énergie renouvelable produite à partir des centrales hydroélectriques suisses à ses clients ainsi que de l'énergie hydraulique, solaire et éolienne locale.

Le 21 mai 2017, les électrices et électeurs ont décidé d'accepter la nouvelle loi sur l'énergie et, dans la foulée, le premier train de mesures pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. Les bases sont donc jetées pour une baisse de la consommation d'énergie à l'avenir et une amélioration de l'efficacité énergétique. Il en résulte également un nouveau renforcement de la promotion des énergies renouvelables. Du fait de cette promotion, les redevances pour la Rétribution à prix coûtant du courant injecté augmenteront de 1,5 ct./kWh à 2.3 ct./kWh au 1.1.2018. Cette part représente plus de la moitié des hausses de prix.

Parallèlement, les prix de l'énergie ont nettement augmenté sur le marché international au cours des mois passés et le supplément pour la production d'énergie renouvelable à partir de la force hydraulique suisse est lui aussi en nette hausse. Il en résulte que, pour la première fois depuis cinq ans, les prix de l'énergie d'ESB doivent augmenter.

Les tarifs pour l'utilisation du réseau ne connaissent qu'une légère modification. Du fait de l'actualisation des structures des coûts, le secteur de la moyenne tension présente de légères baisses, et celui de la basse tension de légères hausses. Les ajustements concernent aussi bien les prix de la puissance que ceux de la consommation.

Ces ajustements entraînent une augmentation de près de 7 % en moyenne de l'ensemble du prix de l'électricité pour les clientes et clients d'ESB au 1er janvier 2018, ce qui représente pour un ménage moyen des frais supplémentaires de Fr. 5.- par mois.

Quant à l'ajustement des redevances à la commune, il en sera décidé dans le cadre des délibérations liées au budget 2018 de la Ville de Bienne.

Les clientes et clients recevront à la fin de l'année des informations détaillées sur leur tarif d'électricité pour l'année 2018. Les tarifs de 2018 seront en outre publiés à partir du 31 août 2017 sur Internet à l'adresse www.esb.ch.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :

Heinz Binggeli
Directeur
Tél. 032 321 12 01
heinz.binggeli@esb.ch

Martin Kamber
Directeur marketing & vente
032 321 12 20
martin.kamber@esb.ch

Energie Service Biel/Bienne
4 Rue de Gottstatt

Publié le 17.08.2017